



## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

**Objet**      **Cession en ligne de matériel inutilisé**

-----

### PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels, la ville de Saint-Junien met en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur le site de courtage en ligne AGORASTORE.fr.

### INCIDENCES BUDGÉTAIRES

	Investissement	Fonctionnement
<b>Dépenses</b>		
<b>Recettes</b>		Suivant le résultat des enchères
<b>Total annuel</b>		

### RAPPORT

#### Exposé des motifs

L'engagement des collectivités territoriales envers une gestion des ressources plus responsable est essentiel pour avancer vers une économie durable. Conscients de l'importance d'encourager des pratiques respectueuses de l'environnement, nous sommes déterminés à valoriser les actions concrètes et faciliter la transition écologique.

En adoptant la vente de biens d'occasion dans notre gestion des ressources, nous occupons une place centrale dans l'intensification des efforts écologiques.

C'est dans ce but que nous faisons appel à la plateforme en ligne AGORASTORE.fr pour la mise en vente de gré à gré de nos biens inutilisés. Le CGCT permet à monsieur le maire par délégation du Conseil municipal l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €. Au-delà de ce seuil, il incombe au Conseil municipal d'autoriser la vente des biens concernés dont le prix de vente final sera vraisemblablement supérieur à ce montant.

L'objet de la vente porte sur une marmite électrique installée à l'unité centralisée de production alimentaire. L'installation de cet équipement, qui n'est pas utilisé par le personnel, est le résultat d'une mauvaise appréciation des besoins à la conception du bâtiment.

### Listes des biens concernés

- Une marmite électrique basculante Electrolux avec agitateur 200 litres suspendue. Puissance 30.6 kW 400 V 3 N 50/60 Hz. Dimension L x P x H : 1400 x 1000 x 400 mm. Cuve acier inox AISI 316. Couvercle isolé et équilibré. Basculement motorisé à vitesse variable à plus de 90 degrés. Vitesse de rotation de l'agitateur 21 tr/mn. Résistances placées dans le générateur de vapeur. Soupape et thermostat de sécurité. Sonde intégrée pour un contrôle précis de cuisson.

Les mises à prix ont été élaborées sur la base de l'état des matériels et sur les mises à prix constatées sur la plateforme pour des matériels similaires. Ces mises à prix sont plutôt basses afin de ne pas freiner le démarrage des enchères.

- Marmite électrique Electrolux : mise à prix 15 000 €

### DÉCISION

Vu les articles L 2122-21 et L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Considérant la liste des matériels inutilisés et pouvant être cédés

Considérant que cette démarche favorise le réemploi et l'économie circulaire

Le Conseil municipal, après délibération,

- VALIDE les montants des mises à prix
- AUTORISE la mise en vente des biens cités sur la plateforme de courtage AGORASTORE.fr et la cession au prix résultant de la mise aux enchères
- AUTORISE le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre Le maire et le secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien  
Hervé Beudet

Le Secrétaire,